

Les lanceuses d'alerte (3/4)

Céline Boussié, pour ne pas oublier les enfants maltraités de Moussaron

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/celine-boussie-pour-ne-pas-oublier-les-enfants-maltraites-de-moussaron-20241230_M3H2NQIQPBC67FHMKYGCVIV7A4/



Céline Boussié, à Condom (Gers), le 22 juillet 2024. (Alexandre Dupeyron/Libération)

par [Marie Piquemal](#) et photo Alexandre Dupeyron

Elle accueille au portillon, avec un chiot géant qui fait des bonds. A l'arrière de sa nouvelle maison, à Tonneins dans le Lot-et-Garonne, son futur potager de 60 mètres carrés est déjà dessiné. Qu'importe l'avis de ceux qui lui suggèrent d'y aller mollo au démarrage : *«J'ai besoin de mettre les mains dans la terre. Rien n'est insurmontable.»*

Céline Boussié, 49 ans, est l'une des lanceuses d'alerte de l'affaire Moussaron, ce château dans la pampa gersoise accueillant des enfants handicapés. Des faits de maltraitance ont été dénoncés dès le milieu des années 1990, puis établis

en 2013 par l'Agence régionale de santé, qui estime que ces *«graves dysfonctionnements sont susceptibles d'affecter la santé, la sécurité, le bien-être physique et moral des jeunes accueillis»*.

Cinq enfants sont morts. Céline Boussié répète leurs prénoms, plusieurs fois : «Naïma, Naël, Kamel, Eddy et Franck.» L'établissement, toujours sur pied, a depuis changé de direction. Les anciens responsables n'ont jamais été condamnés : ils n'ont même jamais été poursuivis par la justice. Céline Boussié ne se l'explique pas. Elle a beau le raconter de toutes les manières possibles, dans un livre,

dans une BD l'année dernière préfacée par le journaliste Nicolas Bourguoin, auteur d'un documentaire sur l'affaire. Elle ne comprend pas. *«J'évite d'en parler parfois, les gens pensent que c'est impossible.»* L'histoire est – il est vrai – difficile à croire. Surtout, cet écart entre les faits et les décisions de justice : dix plaintes ont été déposées, dont l'une par l'Etat pour abus de biens sociaux et neuf autres par les familles et d'anciens salariés pour mauvais traitements et harcèlement. Le procureur de la République du Gers les a toutes classées sans suite, exceptée une... se soldant par un non-lieu.

En 2008, quand elle met pour la

première fois les pieds à Moussaron, elle est en joie. Sur le papier, ce poste est fait pour elle : un métier du soin sans condition de diplôme, avec des perspectives d'évolution. Le job est à cinquante kilomètres d'Auch et les horaires collent avec ceux de l'école – elle élève seule deux enfants de 4 et 8 ans. Elle est à fond. *«Ma vie était écrite, j'étais dans le quotidien, je me fichais bien de la politique et des syndicats.»* Mais dès les premiers jours de travail, elle tique. Ce tuyau de douche brûlant, impossible à régler. Les claques qui volent, sans qu'aucun collègue n'y trouve à redire. Le sabot pour tondre les enfants, filles et garçons, sans demander leur avis. Céline Boussié voit que ça cloche mais se

cramponne.

La «descente aux enfers», comme elle dit, sera progressive. D'abord à crier seule dans la voiture, en sortant du travail. Puis à se surprendre, au volant, à réfléchir au meilleur endroit pour se tuer.

«J'avais en tête les suicides de France Télécom. Je voulais mourir sur mon lieu de travail pour alerter. C'était idiot, je sais. Mais plus ça allait, moins j'osais parler.» Son médecin l'arrête en 2013. A la permanence de la CGT, elle balance tout, [en larmes et dans le désordre](#). Ce qu'elle ignore, c'est qu'avant elle, d'autres ont dénoncé. La première alerte remonte à 1995. Didier Borgeaud ne

supporte plus les claques à répétition. *«Dans cet établissement, la violence institutionnelle est devenue un mode de fonctionnement et de relation à l'enfant»,* écrit-il dans une lettre adressée à l'époque à la direction et que *Libération* a pu consulter. Dans son courrier, il raconte les enfants attachés, battus. Cette pensionnaire *«enfermée durant des années dans une pièce sans fenêtre et sans ampoule qui ne sort que pour le bain»*. Cet autre *«à qui l'on fait manger sa merde parce qu'il refuse d'avaler son repas»*.

Un seau au milieu du dortoir en guise de toilettes

L'IME accueille alors une centaine d'enfants de 3 à 20 ans, pour certains lourdement handicapés et ne verbalisant pas. A l'époque déjà, la France manque de structures d'accueil, et celles qui existent sont inégalement réparties sur le territoire. Dans la plupart des cas, les établissements sont gérés par des associations. L'IME de Moussaron est une société détenue et gérée par un couple de médecins, avec un forfait jour versé par les pouvoirs

publics. Dans son courrier, Didier Borgeaud décrit cette *«crise de conscience»*, telle que la qualifie sa femme, elle aussi salariée de l'IME. *«Ce n'est même pas aussi simple qu'un «je ne veux plus» mais c'est un «je ne peux plus», physiquement, psychologiquement et intellectuellement. C'est devenu insupportable.»*

[Lire l'épisode précédent](#)

Inès Léraud, verte au-delà des algues

Agriculture 28 déc. 2024 [abonnés](#)

Deux mois après, il alerte l'autorité de tutelle – la Ddass, chargée de la protection des enfants. Un rapport sera commandé à l'Inspection

sera commandé à l'Inspection générale des affaires sociales. *Libération* a pu le consulter, ses conclusions sont édifiantes : «*Les récentes inspections [...] ont mis en évidence d'incontestables dysfonctionnements voire des dérives tout à la fois de nature institutionnelle, financière, comptable et médicale.*» Les inspecteurs mettent en évidence le gloubi-boulga financier – «*Il est clair que le patrimoine des propriétaires gérants de l'établissement s'est entretenu et embelli grâce à l'incorporation depuis 1971 dans le prix de journée de dépenses dont la charge revenait à la société propriétaire.*» Entre-temps, Didier Borgeaud a tout perdu : son boulot.



milieu du dortoir, aux yeux de tous faute de toilettes dans cette aile du bâtiment. La nuit, des enfants sont enfermés dans des lits à barreaux trop petits, forcés de dormir recroquevillés. D'autres sont dans des sortes de cages en plexiglas. Mais là encore, l'histoire se répète. L'une et l'autre se retrouvent licenciées pour faute grave et condamnées pour diffamation en 2002. Bernadette Collignon n'a jamais retrouvé de travail.

Alors des années après quand Céline Boussié vient la trouver, elle se jette à corps perdu pour la soutenir, misant sur une revanche par procuration. Les deux femmes nouent une relation très forte.



sa femme, la garde de ses enfants. Il écope aussi de trois mois avec sursis. Il est à nouveau poursuivi en 2014 pour diffamation quand il soutient publiquement Céline Boussié, mais obtient finalement la relaxe.

1999 : sans connaître l'histoire de Didier Borgeaud, deux salariées, Chrystelle C. et Bernadette Collignon, se serrent les coudes pour dénoncer, elles aussi, les conditions d'accueil catastrophiques des enfants. Elles ont des photos pour appuyer leurs propos. Des pensionnaires (parfois jeunes adultes), contraints de faire leurs besoins dans des seaux au



Bernadette est là, en béquille, [devant le juge en 2017](#) lors du procès pour diffamation. Céline Boussié sera la première lanceuse d'alerte relaxée en France depuis la loi Sapin II, qui définit leur statut et leur protection. Bien sûr, «*cela a été une victoire pour nous tous. Pour moi, ça a tout changé, c'est certain*». Son visage se ferme aussi sec : «*Mais comment se reconstruire ? Bernadette, comme moi, on doit vivre avec cette réalité : des gamins ont été maltraités et pour eux, la justice n'a pas été rendue. Au nom de quoi ont-ils été sacrifiés ?*»

Pluie d'attaques et harcèlement



Quand elle dénonce ce scandale en 2013, l'Agence régionale de santé diligente une nouvelle inspection. Là encore, le rapport est sans équivoque et fait état de «maltraitance institutionnelle». A l'époque, Marie-Arlette Carlotti, ancienne ministre déléguée aux Personnes handicapées, place l'établissement sous administration provisoire. Un reportage de «Zone Interdite» – celui de Nicolas Bourgoïn – montre en caméra cachée l'état d'insalubrité des locaux et les belles voitures dans le garage. La ministre dépose alors une plainte au nom de l'Etat français pour abus de bien social et abus de confiance. Elle sera classée sans


A aucun moment on n'a eu à constater des violences sur les résidents : il n'y a pas de trace de coups ou autres.» Le procureur rappelle ne pas avoir été saisi directement par l'ARS pour «une quelconque maltraitance institutionnelle».

Dans une chaise Louis-Philippe où l'on s'enfonce un peu, trouvée à la ressourcerie du coin, Céline Boussié est en boucle : «*Comment l'expliquer ? C'est une affaire éminemment politique. Je le répéterai jusqu'au bout.*» Le plus difficile, dit-elle, ce n'est pas de tirer l'alarme, ou de se demander si on a bien fait, c'est la culpabilité d'embarquer les siens dans cette essoreuse. Elle décrit la

suite. En 2015, [dans une interview à la Dépêche](#), le procureur d'Auch assure que «*l'enquête de la brigade de gendarmerie de Toulouse spécialisée dans les finances a démontré qu'il n'y avait aucun enrichissement personnel. [...] L'enquête de patrimoine est formelle.*» Concernant les plaintes des familles, le procureur précise dans cette même interview que l'une d'elles a été classée pour prescription. Pour trois autres, «*il n'a pas été possible de relier les constatations des parents avec des infractions pénales. On parle de pertes de poids inexplicables ou de mal-être de manière générale, des éléments que l'on n'a pas pu recou*


pluie d'attaques qui mettent à terre, avec parmi les grêlons : «*A toi espèce de grande salope. La roue tourne et tu le regretteras.*» Les intimidations qui vont avec. Une nuit, elle dort devant sa porte d'entrée, inquiète des bruits et incapable de rassurer sa petite. Le matin, le portail du garage avait été déboulonné. Le mandarinier n'en avait plus que le nom. Elle raconte aussi son déménagement à l'autre bout de la France pour se protéger, précipitant sa «décompensation». L'engrenage jusqu'à la panade financière, avec la trouille de perdre la garde des

trouille de perdre la garde des enfants. *«Je me souviens avoir compté chaque pâte d'un paquet et pleuré devant le seul yaourt dans le frigo.»*

Sur le carrelage froid, son épagneul tibétain de la taille d'un gros chat se prend pour un sphinx. Céline Boussié s'agite, berçant son petit-fils de trois mois. *«Regretter ? Mais regretter quoi ? J'ai une chance insolente.»* Cette expérience, se dit-elle les jours de pêche, a *«métamorphosé ma vie. Jamais je n'aurais imaginé faire tout ça»*. A commencer par son engagement associatif et politique. En 2016, elle fait partie des 50 premiers signataires de La France insoumise. 

entendant des cris d'enfant au supermarché, elle s'est recroquevillée les mains sur les oreilles. Elle dit composer avec. Répète que ça va, mais a un mal de chien à retrouver du boulot. Plutôt que de ressasser, elle s'investit à fond dans l'équipe municipale de Tonneins (le maire est sans étiquette). Elle y est chargée du sport, de l'éducation et du centre d'actions sociales. *«Cet investissement me sauve. On me connaît autrement ici que par mon histoire.»* Au fil du temps, Céline Boussié a pris ses distances avec le monde des lanceurs d'alerte, moins

[Candidate aux législatives l'année suivante, elle se retire du parti en 2019.](#) Elle raconte ces moments de grâce aussi. Comme ce samedi soir, quand une fois les filles au lit, elle écrit un mail à Jorfe Cardona, rapporteur spécial et président du comité des droits des enfants à l'ONU. Elle mime sa tête au réveil. *«Il m'avait répondu ! Le rapporteur de l'ONU !»*

La sortie de son histoire en BD, avec le soutien de la Maison des lanceurs d'alerte, lui a servi de *«catharsis»*, façon grand ménage. Les crises d'angoisse sont de plus en plus espacées, même si elles s'invitent encore à l'improviste. L'autre fois 

bisounours qu'elle le pensait. *«Je ne vais pas me faire d'amis mais certains sont trop nombrilistes»* avec une propension à chercher la lumière pour se réhabiliter, sans parvenir à passer à autre chose. Elle insiste : *«Je n'oublie pas. La justice a abandonné ces enfants.»*